

DIFFERENCES

Le 23 octobre se dérouleront les élections à Verto. Le devoir d'information d'un syndicat est de faire le point sur les négociations et problèmes en cours dans l'entreprise. C'est aussi de livrer aux salariés des éléments de réflexion plus profonds afin que ceux ci puissent parfaire leurs opinions de citoyen et permettre aux salariés entrés récemment dans l'entreprise de compléter leurs connaissances sur le salariat et de mieux cerner les relations sociales dans une entreprise. Aujourd'hui l'histoire, la complexité, la diversité et l'antagonisme du monde syndical posent de nombreux questionnements aux salariés. Aussi, il nous est apparu nécessaire de décrire le paysage social des organisations syndicales présentes dans l'établissement en décrivant brièvement leurs positionnements dans et hors de l'entreprise. Bien évidemment, comme toutes explications elles engagent que notre organisation et relater un tel pluralisme syndical, riche en histoires, en quelques lignes, reste difficile et elles ne vont pas manquer de déclencher des polémiques comme pour le papier précédent, mais parfois il faut appeler un chat, un chat. Il n'est pas inutile de rappeler que ce papier se situe quelques semaines avant les élections et il a aussi pour objectifs de permettre à chacun de voter en son âme et conscience.

FO est née en 1947 d'une scission de la CGT (déclenchée aux PTT de Clermont-Ferrand). A l'époque de la libération la pression « rouge » était très forte et 2 travailleurs sur 3 étaient syndiqués à la CGT, qui par ailleurs subissait d'autres influences. Le choix de la syndicalisation était relativement fermé car en syndicat ouvrier il n'existait que la CGT et la CFTC (confédération française des travailleurs chrétiens- créée en 1919). Il est très important de noter que le plan MARSHALL (aide économique des USA après la guerre appliqué de 48 à 52) a probablement fortement influencé la redéfinition du paysage syndical de l'époque. Aujourd'hui FO dans sa ligne nationale est certainement plus proche de la CGT (peut être pas à Verto, bien que....) que des autres syndicats. Au niveau d'Aventis une coordination syndicale de FO fonctionne assez bien et tente d'harmoniser tant bien que mal les différentes structures de l'entreprise (DPO, APIO, DIA, Labos, VM...etc.)

La CGT est le plus ancien des syndicats dit « ouvrier » créée en 1895, son histoire est bien connue, elle obtient la 1ère place aux prud'homales mais la disparition des grandes industries de base (charbon, sidérurgie..) lamine sa base électorale. Elle reste très présente dans l'industrie et depuis 1944 elle progresse dans l'encadrement. Au plan d'Aventis elle est très présente dans toutes les luttes et particulièrement aujourd'hui pour la ré industrialisation du site de Romainville. Au sein d'Aventis la CGT a signé très peu d'accords. La CGT et la CFDT siègent au conseil d'administration d'Aventis et perçoivent à ce titre le jeton de présence.

La CFDT est née en 1964 d'une déconfessionnalisation de la CFTC et dans le pré-bouillonnement idéologique de 68. Depuis sa création elle a traversé différentes périodes (autogestion aux alentours de 68, consensuelle dans les années 90). Dans la dernière période elle reste la grande centrale syndicale (2ème place aux prud'homales) qui a approuvé les modifications apportées au régime de retraite. Dans Aventis et précédemment elle a signé de nombreux accords, son cheminement et ses prises de positions sont parfois difficiles à saisir (peut être par manque d'explication).

La CGC est née en septembre 1944 lors d'un éclatement du CASIC (comité d'action syndical des ingénieurs et cadres) auquel participaient toutes les structures de l'époque (y compris CGT et CFTC) et qui devenait ingérable. Elle devient en 1981 la CFE-CGC.

Dans l'entreprise ses prises de positions sont parfois surprenantes (Ex : elle est contre les augmentations- déclaration du DSC à la négociation salariale de février 2003- au talon pour favoriser les bas salaires alors que toutes les autres OS y étaient favorables, au prétexte que cette pratique resserre l'échelle hiérarchique! Que l'échelle soit de 2,9 ou de 3,3 les pauvres resteront fauchés.) Elle a signé de nombreux accords dans l'entreprise.

Les autres syndicats (CFTC, SUD, Autonomes- ces deux derniers ne sont pas déclarés comme représentatifs au plan national-) n'étant pas présents dans l'établissement nous ne développerons pas d'explications.

